



Assemblée générale

A/CONF.211/PC/RPM/2/1

Distr. : Générale

15 juillet 2008

Anglais, arabe et français seulement

Conférence d'examen de Durban
Conférence régionale de préparation
à la Conférence d'examen de Durban pour l'Afrique
Abuja, 24-26 août 2008

Ordre du jour provisoire et annotations y relatives

Etabli par le Secrétaire général

1. Ouverture de la Conférence régionale de préparation.
2. Election du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Organisation des travaux et questions diverses :
 - a) Constitution du Comité principal (plénier);
 - b) Constitution du Comité de rédaction;
 - c) Questions diverses.
5. Questions découlant des objectifs de la Conférence :
 - a) Examen des progrès accomplis et de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban par toutes les parties prenantes aux niveaux national, régional et international, y compris évaluation des manifestations contemporaines du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, par le biais d'un processus ouvert, transparent et concerté et identification de mesures et initiatives concrètes pour combattre et éliminer toutes les manifestations du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, en vue de favoriser la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban;
 - b) Evaluation de l'efficacité des mécanismes actuels de suivi de la Conférence de Durban et d'autres mécanismes des Nations Unies chargés de la question du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, en vue de leur renforcement;

K0841239

300708

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

- c) Promotion de la ratification et de l'application universelles de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et examen approprié des recommandations du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale;
 - d) Identification et partage des bonnes pratiques en matière de lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.
- 6. Adoption du document final.
- 7. Adoption du rapport de la Conférence régionale de préparation à la Conférence d'examen de Durban pour l'Afrique.

Annotations à l'ordre du jour provisoire

Point 1 : Ouverture de la Conférence régionale de préparation

1. La Conférence régionale sera officiellement ouverte par un représentant du Gouvernement nigérian, qui fera une déclaration.

Point 2 : Election du Bureau

2. A sa 1ère séance, la Conférence régionale de préparation élira les membres du Bureau : le Président, trois Vice-Présidents et un Rapporteur.

Point 3 : Adoption de l'ordre du jour

3. La Conférence régionale de préparation sera saisie du présent document contenant l'ordre du jour provisoire et les annotations y relatives. La Conférence régionale de préparation sera également saisie d'un programme de travail provisoire.

Point 4 : Organisation des travaux et questions diverses

- a) **Constitution du Comité principal (plénier)**
- b) **Constitution du Comité de rédaction**
- c) **Questions diverses**
4. A sa 1ère séance, la Conférence régionale de préparation décidera de la constitution de deux comités : un comité principal et un comité de rédaction. Le Comité principal examinera les quatre questions découlant des objectifs de la Conférence d'examen de Durban, conformément au programme de travail. Le Comité de rédaction s'emploiera à élaborer le projet de document final de la Conférence régionale de préparation et soumettra un rapport à la plénière.
5. La Conférence régionale utilisera comme règlement intérieur, dans la mesure du possible, la section XIII du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, conformément aux décisions du Conseil des droits de l'homme sur les questions d'organisation. Dans sa décision PC.1/1, intitulée « Règlement intérieur du Comité préparatoire », le Comité préparatoire a décidé d'utiliser dans la mesure du possible, comme règlement intérieur, la section XIII du Règlement intérieur de l'Assemblée générale.
6. La liste des orateurs pour les quatre questions au titre du point 5 de l'ordre du jour sera ouverte au début de la Conférence et tous les participants pourront s'y inscrire. La clôture de la liste des orateurs sur toute question particulière sera annoncée par le Président en temps voulu.
7. La Conférence régionale de préparation examinera également si, conformément à la pratique suivie par le Comité préparatoire pour la Conférence d'examen de Durban, le temps de parole sur chacune des quatre questions devra être limitée à cinq minutes pour les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies et à trois minutes pour les organisations non gouvernementales, étant entendu que ces limites seraient appliquées avec une certaine souplesse.

Point 5 : Questions découlant des objectifs de la Conférence

- a) **Examen des progrès accomplis et de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban par toutes les parties prenantes aux niveaux national, régional et international, y compris évaluation des manifestations contemporaines du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, par le biais d'un processus ouvert, transparent et concerté et identification de mesures et initiatives concrètes pour combattre et éliminer toutes les manifestations du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, en vue de favoriser la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Durban;**

- b) **Evaluation de l'efficacité des mécanismes actuels de suivi de la Conférence de Durban et autres mécanismes des Nations Unies chargés de la question du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, en vue de leur renforcement;**
- c) **Promotion de la ratification et de l'application universelles de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et examen approprié des recommandations du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale;**
- d) **Identification et partage des bonnes pratiques en matière de lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée.**

8. A chaque séance, le Comité principal examinera l'un des quatre questions découlant des objectifs de la Conférence d'examen de Durban, conformément à son programme de travail. Le Comité de rédaction élaborera le projet de document final constitué d'un préambule et d'un texte qui tiendra compte des objectifs de la Conférence d'examen de Durban et fera rapport à ce sujet à la plénière.

Point 6 : Adoption du document final

9. Le Président du Comité de rédaction présentera en séance plénière le rapport du Comité de rédaction, pour adoption. Le rapport contiendra le document final constitué d'un préambule et d'un texte qui tiendra compte des objectifs de la Conférence d'examen de Durban.

Point 7 : Adoption du rapport de la Conférence régionale de préparation à la Conférence d'examen de Durban pour l'Afrique

10. Le Rapporteur présentera en séance plénière le projet de rapport de la Conférence régionale de préparation en vue de son examen et de son adoption et pour présentation ultérieure au Comité préparatoire.